

01.10.2015 – 15:28 Uhr

La Société Suisse des Entrepreneurs dit oui au tunnel de réfection du Gothard

Bienne (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs recommande aux citoyennes et citoyens de dire oui au tunnel de réfection du Gothard. Cette décision a été prise jeudi à Bienne par les délégués, à l'unanimité.

Les délégués de la SSE ont décidé à l'unanimité de voter OUI à la votation fédérale concernant la construction d'un tunnel de réfection au Saint-Gothard. La votation devrait avoir lieu le 28 février 2016. Les délégués sont convaincus que, d'un point économique et écologique et du point de vue des règles de sécurité, il convient de construire un tunnel de remplacement sans extension de capacité. C'est la seule solution pour que le Tessin et la Suisse centrale soient épargnés des effets négatifs d'une fermeture du tunnel et d'une déviation du trafic vers d'autres passages alpins. L'absence d'axe de transit stable et rapide entre le Tessin et la Suisse alémanique serait catastrophique pour l'économie et le tourisme des cantons du Gothard. Cette infrastructure moderne augmentera la sécurité de la traversée du Gothard puisque la circulation s'effectuera à l'avenir à sens unique dans les deux tunnels. La demande justifiée que la circulation continue de s'effectuer sur une seule voie après la construction du tunnel de remplacement et la réfection du tunnel existant est suffisamment prise en compte dans la modification de la loi.

Poursuite des négociations

La SSE soutient la position de la Fondation Retraite Anticipée (FAR) concernant la retraite anticipée dès l'âge de 60 ans. Cette semaine, de nouvelles négociations auront lieu. Les délégués ont décidé en outre de mener des négociations avec les syndicats sur les salaires 2016.

Contact:

Gian-Luca Lardi
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/44/258'82'44
E-Mail: mengel@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100778623> abgerufen werden.